



THE INDIUM CORPORATION OF AMERICA ® EUROPE® ASIA-
PACIFIC®
INDIUM CORPORATION (SUZHOU) ®

FICHE DE SÉCURITÉ

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1 Identifiant du produit :

Nom du produit : INDALLOY AVEC FLUXCAKE-807 (CW-807)

Numéro de la FDS : FDS- CW 4832

Date de révision : 6 FEVRIER 2015

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit : Utilisation industrielle (Mélange) - Fil à noyau liquide pour applications de brasage

Voir le tableau des alliages des produits inclus dans cette FDS.

1.3 Informations sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité

FABRICANT/FOURNISEUR/IMPORTATEUR :

En Amérique :

The Indium Corporation of America
1676 Lincoln Ave., Utica NY 13502

Informations techniques et de sécurité : (315) 853-4900

Informations de sécurité et de SDS : nswarts@indium.com

Page Internet de la corporation : <http://www.indium.com>

En Europe :

Indium Corporation of Europe
7 Newmarket Ct.

Kingston, Milton Keynes, UK, MK 10 OAG

Informations : (heures d'ouverture normales) +44 [0] 1908 580400

Contact dans l'UE : aday@indium.com

En Chine :

Indium Corporation (Suzhou) Co., Ltd.

No. 428 Xinglong Street

Suzhou Industrial Park

Suchun Industrial Square

Unit No. 14-C

Jiangsu Province, Chine 215126

Informations : (86) 512-6283-4900

En Asie :

Indium Corporation of America
 Asia-Pacific Operations-Singapore
 29 Kian Teck Avenue
 Singapour 628908
 Informations : +65 6268-8678

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

EN CAS D'URGENCE CHIMIQUE UNIQUEMENT*:

CHEMTREC 24 hrs.

USA : 1 (800) 424-9300

En dehors des USA : +1 (703) 527-3887

*** Utilisé uniquement pour les déversements/fuites/incendies/expositions/accidents**

TOUTES AUTRES QUESTIONS : GRATUIT : +1-800-448-9240 Indium Corporation

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1 Classification du mélange :**

Phrases de risque : Liste générale

Symbole X R20/22,R36/37/38, R42/43 R33,R40,R48,R61, R50/53 (consultez la FDS pour l'utilisation)

Voir la section 16 pour le texte complet de chaque déclaration de danger.

2.2 Éléments de l'étiquette

Étiquetage selon la réglementation (CE) No. 1272/2008

Pictogramme



PRODUITS CONTENANT DU PLOMB

Symbole d'avertissement : Avertissement

Déclarations de danger

H303 Dangereux si ingéré (plomb)

H317 Peut entraîner une réaction cutanée allergique

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

H334 Peut entraîner une allergie ou des symptômes d'asthme ou des difficultés à respirer si inhalé

H351 Susceptible de provoquer le cancer (produit contenant du plomb)

H361 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus (applicable à un produit contenant du plomb)

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (applicable à un produit contenant du plomb)

H410 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme (produit contenant plomb)

EUH201A Avertissement ! Contient du plomb (applicable uniquement aux produits indiqués comme contenant du plomb), consultez la liste.

EUH208 Contient de la rosine. Peut entraîner une réaction allergique

Déclarations de précaution

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche

P261 Évitez de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

P273 Éviter tout dégagement dans l'environnement.

P280 Portez des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

P301 + P314 EN CAS D'INGESTION : Demander un avis médical si vous ne vous sentez pas bien

P302 +P352 EN CAS DE CONTACT CUTANE : Laver abondamment à l'eau et au savon

P304 + 341 EN CAS D'INHALATION : s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

P305 + 351 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (15 min)

PRINCIPALES VOIES D'ACCES :

Yeux Inhalation Peau Ingestion NTP IARC OSHA Ne figure pas sur la liste

Carcinogène figurant dans la liste de

2.3 AUTRES DANGERS :

CONSEQUENCES EVENTUELLES SUR LA SANTE :

Contact avec les yeux : Irrite les yeux et s'il n'est pas éliminé rapidement peut entraîner une blessure grave. Le contact avec les vapeurs du métal en fusion peut entraîner une irritation.

Ingestion : Ce produit contient des alliages métalliques et des produits chimiques organiques. Dangereux si ingéré.

Ce produit peut contenir du plomb. si applicable, peut entraîner un empoisonnement systématique au plomb. Les symptômes d'empoisonnement du plomb comprennent les maux de tête, la nausée, les douleurs abdominales, les douleurs musculaires et articulaires et un endommagement du système nerveux, du système sanguin et des reins.

Inhalation : L'inhalation de fumées ou poussières peut provoquer une irritation locale du système respiratoire. L'inhalation de vapeurs de plomb peut être néfaste. La rosine peut entraîner un asthme professionnel. Le cobalt peut entraîner une sensibilisation.

Contact avec la peau : Peut entraîner une irritation cutanée ou une dermatite. La rosine peut entraîner une sensibilisation cutanée L'antimoine peut entraîner une dermatite.

Chronique : ARGENT: Un contact avec la peau ou une ingestion chronique de poudre, de sels ou émanations d'argent peut provoquer une argyrie, un état qui entraîne une pigmentation bleue de la peau et des yeux.

ETAIN: Il a été montré qu'il augmentait l'incidence de sarcomes lors de tests sur des animaux.

CUIVRE : Une surexposition à des émanations de cuivre peut entraîner la fièvre des métaux (tremblements, douleurs musculaires, nausée, fièvre, gorge sèche, toux, faiblesse, lassitude) ; goût métallique ou doux ; décoloration de la peau et des poils.

PLOMB : Une exposition prolongée à des vapeurs ou des émanations à des températures élevées peut entraîner une irritation respiratoire et un empoisonnement systématique au plomb.

INDIUM: Peut irriter le système respiratoire.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS**3.2 Mélange :**

Composants	% poids	N° registre CAS/ N° EINECS	
ETAIN	*	7440-31-5/231-141-8	[R36/37] [S26/S37/39]
ARGENT	*	7440-22-4/231-131-3	[[S24/25]
CUIVRE	*	7440-50-8 /231-159-6	[R36/37/38] [S26,S37/39]
PLOMB	*	7439-92-1/231-100-4	[R20/22, R33, R40, R61, R50/53] [S23, S36/37/39, S61, S62]
ANTIMOINE	*	7440-36-0/231-146-5	[S61]
INDIUM	*	7440-74-6/231-180-0	[R20/21/22]
MANGANESE	dopé	7439-96-5	[R11]
MELANGE DE ROSINE	1.0-5.0	65997-05-9	[R42/43] [S23, S24, S28, S36/37/39]

N.D. = Non défini.

* Voir tableau des alliages pour le détail en pourcentages des mélanges d'alliage
les ingrédients sont dans la liste même s'ils peuvent ne pas être classés comme dangereux.

<http://www.indium.com>

TABLEAU DES ALLIAGES
Alliage métallique mélangé à de la rosine (1-5%)

INDALLOY	longue Pb	Étain Sn	Cuivre Cu	Argent Ag	Antimoine Sb	Indium In	Gravité spécifique (mélange métallique)	Respect des normes RoHS 2
106 (Sn63/Pb37)	34,2-36,7	60- 62.4	-	-	-	-	8,40	Non
109 (Sn60/Pb40)	38- 39.6	57- 59.4	--	-	-	-	8,50	Non
121 (96.5Sn/3.5Ag)	-	91.7 -95.5	-	3.3 - 3.47	-	-	7.50	Oui
132 (95Sn/5Ag)	-	90- 94	-	4,75- 4,95	-	-	7,39	Oui
133 (95Sn/5Sb)	-	90-94	-	-	4,75-4,95	-	7,25	Oui
165 (97.5Pb/1.5Ag/1Sn)	92.6 - 96.5	0.95 - 0.99	-	1,43- 1,48	-	-	11,28	Oui*
171 (95Pb/5Sn)	90-94	4,75-4,95	-	-	-	-	11,04	Oui*
227 (77.2Sn/20In/2.8Ag)	-	73-77,4	-	2,66-2,77	-	19-19,8	7,25	Oui
228 (88Pb/10Sn/2Ag)	83.6 – 87	9.5 - 9.9	-	1.9 - 1.98	-	-	10,75	Oui*
241 (SAC387) (95.5Sn/3.8Ag/0.7)	-	79-87,9	0,58-0,64	3,15-3,5	-	-	7,40	Oui
256 (SAC 305) (96.5Sn/3Ag/0.5Cu)	-	91.6 - 95.5	0,475-0,495	2.85 - 2.97	-	-	7,40	Oui
268 (SACM0510) (98.5Sn/0.5Ag/1Cu) Dopé 0.05Mn	-	93,6-97,5	0.95-.099	0,475-0,495	-	-	7,32	Oui
Sn995 (Co995) (99.5Sn/0.5Cu/<500 ppm Co)	-	94.5 - 98.5	0,475-0,495	-	-	-	7,29	Oui
Non standard (Sn50/Pb48.5/Cu1.5)	46 – 48	47.5 - 49.5	1.43 - 1.48	-	-	-	8,84	Non
Non standard (93.5Pb/5Sn/1.5Ag)	88.8 - 92.6	4.75 - 4.95	-	1.43 - 1.49	-	-	11,03	Oui*

*Consultez les exceptions applicables en cas de non conformité.

RoHS 2 = (2011/65/EU)

SECTION 4. MESURES DE SOINS D'URGENCE

4.1 Description des mesures de premiers soins :

Contact avec les yeux : Ouvrez les paupières et rincez les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Demandez une aide médicale si l'irritation persiste.

Ingestion : Si le patient est conscient, provoquez des VOMISSEMENTS uniquement sur indication d'un personnel formé. Ne faites jamais INGERER quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consultez immédiatement un médecin.

Inhalation : Emmenez la personne à l'air frais. Si elle ne respire pas, pratiquez la respiration artificielle ou administrez de l'oxygène par un personnel formé.
Demandez immédiatement un avis médical.

Contact avec la peau : Enlevez les vêtements contaminés. Lavez la zone concernée au savon et à l'eau. Lavez les vêtements avant de les réutiliser. Si l'irritation persiste, demandez un avis médical.

4.2 Symptômes et la conséquence les plus importants, aigus et à retardement :

Un contact avec la peau peut entraîner une irritation. Un contact à long terme peut entraîner une dermatite.

L'inhalation de fumée de rosine décomposée peut entraîner une irritation ou un asthme professionnel.

Une exposition aux émanations métalliques peut provoquer une irritation du système respiratoire.

4.3 Indication d'un avis médical immédiat et d'un traitement spécial nécessaires:

Aucune information sur un traitement spécial n'est disponible pour ce mélange. Etudiez les données fournies dans ce document afin de comprendre les dangers lorsque vous travaillez avec le produit. Aucune autre information n'est disponible actuellement.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE ANTI-INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction: Utilisez des extincteurs appropriés aux conditions d'incendie environnantes. Eau, CO₂, mousse.

5.2 Dangers spéciaux découlant de la substance ou du mélange :

Peut produire des fumées toxiques de monoxyde de carbone s'il brûle ou des vapeurs d'oxyde de métal.

5.3 Conseils pour les pompiers Les pompiers doivent porter un dispositif de respiration autoalimenté et des vêtements de protection.

5.4 Autres informations

Le produit n'est pas inflammable. Aucune autre information n'est disponible

SECTION 6. MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions personnelles, équipement de protection et procédures en cas d'urgence :

Pour le personnel ne présentant pas d'urgence :

Éloignez du déversement. Éliminez les sources d'inflammation. Faites fonctionner le système de ventilation d'évacuation. En cas d'incendie, évacuez la zone.

Pour le personnel d'urgence :

Portez des lunettes et des gants de sécurité lorsque vous nettoyez un déversement. Un autre équipement peut être nécessaire en fonction de la zone et des autres produits chimiques non liés au produit qui peuvent être utilisés. Une ventilation adéquate devra être disponible. Éloignez le personnel inutile de la zone pendant le nettoyage.

6.2 Précautions environnementales : La substance peut avoir une valeur de collecte. La substance n'est pas dangereuse. Elle contient cependant des métaux et des produits chimiques organiques qui ne peuvent pas être rejetés dans l'eau, y compris les égouts.

6.3 Méthodes et matériel d'endiguement et de nettoyage :

Procédures en cas de déversement ou fuite : Si c'est chaud, laissez refroidir et placez dans un conteneur pour métaux.. A l'état solide, ramassez les morceaux et placez-les dans un conteneur de récupération ou réutilisation.

6.4 Référence à d'autres sections : Voir section 8 pour les degrés d'exposition. Voir section 13 pour l'élimination.

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1 Précautions pour une manipulation en toute sécurité: Fermez bien les conteneurs lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Veillez à éviter tout déversement. Utilisez uniquement un équipement de production spécifiquement conçu pour la tâche. Portez un équipement de protection approprié lorsque vous travaillez ou manipulez la pâte de brasage. Nettoyez toujours bien vos mains après avoir manipulé ce produit. NE TOUCHEZ PAS vos yeux et ne les frottez pas avant d'avoir lavé vos mains. Ne pas manger, boire ni fumer lors de l'utilisation de ce produit Utilisez une ventilation d'évacuation lorsque vous chauffez le produit. Les émissions peuvent contenir des émanations métalliques, de la rosine et des composés organiques.

7.2 Conditions pour un stockage en toute sécurité, y compris les incompatibilités

Précautions de stockage : Conservez le produit dans ses conteneurs originaux bien fermés dans un endroit frais et sec. Reportez-vous à l'étiquette du produit ou à la fiche de données du produit pour connaître les exigences en matière de température spécifique de stockage. Faites tourner le stock afin de vous assurer de l'utiliser avant la date d'expiration.

7.3 Utilisations finales spécifiques : Applications de brasage

SECTION 8. CONTROLES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE**8.1 Paramètres de contrôle :**

			(TWA)	(STEL)
		N° CAS/N°EINECS	mg/m3	mg/m3
ETAIN	*	7440-31-5/231-141-8		
		(UK)	2	4
		(Belgique)	2	-
		(Allemagne)	2	-
		(Pays-Bas)	2	-
		(Espagne)	2	-
		(Pologne)	2	-
ARGENT	*	7440-22-4/231-131-3		

		(UK)	0,1	0,3
		(Belgique)	0,1	-
		(France)	0,1	-
		(Allemagne)	0,1	-
		(Pays-Bas)	0,1	-
		(Espagne)	0,1	-
		(Pologne)	0,05	-
CUIVRE	*	7440-50-8 /231-159-6		
		(UK)	0.2 (émanation)	0.6(émanation)
		(France)	2	0.2(émanation)
		(Belgique)	1	-
			0.2 (émanation)	
		(Espagne)	1	-
			0.2 (émanation)	
		(Portugal)	1	0.2(émanation)
		(Pays-Bas)	0,1	-
		(Finlande)	1	-
			0,1	
		(Danemark)	1	-
			0,1	
		(Autriche)	1	4
			0.1(émanation)	0.4
		(Suisse)	0.1	0.2
		(Norvège)	1	0,1
		(Irlande)	1	2
			0.2 (émanation)	
		(Pologne)	0,2	-
PLOMB	*	7439-92-1/231-100-4		
		(UK)	0.15	-
		(France)	0,1	-
		(Espagne)	0,15	-
		(Italie)	0.15	-
		Portugal	0,05	-
		(Finlande)	0,1	-

(Danemark)	0,05	-
(Autriche)	0,1	0,4
(Suisse)	0.1	0.8
(Pologne)	0,05	-
(Norvège)	0,05	-
(Irlande)	0.15	-

ANTIMOINE

*

7440-36-0/231-146-5

(UK)	0.5	-
(France)	0,5	-
(Belgique)	0,5	-
(Espagne)	0,5	-
Portugal	0,5	-
(Pays-Bas)	0,5	-
(Finlande)	0,5	-
(Danemark)	0,5	-
(Autriche)	0,5	5
(Suisse)	0.5	-
(Pologne)	0,5	-
(Norvège)	0,5	-
(Irlande)	0.5	-

INDIUM

*

7440-74-6/231-180-0

(UK)	0,1	0,3
(Belgique)	0,1	-
(Espagne)	0,1	-
Portugal	0,1	-
(Finlande)	0,1	-
(Danemark)	0,1	-
(Autriche)	0,1	0,2
(Suisse)	0.1	-
(Norvège)	0,1	-
(Irlande)	0,1	0,3

MANGANESE	dopé	7439-96-5		N.E.	N.D.
MELANGE DE ROSINE	1.0-5.0	65997-05-9			
		(UE)	0.05	N.D.	0.15 (sensibilisateur)

TWA = durée moyenne pondérée STEL = limite d'exposition à court terme

N.D. = Non défini.

8.2 Contrôles de l'exposition :

Contrôles d'ingénierie: Utilisez uniquement avec un équipement de production pourvu d'une ventilation adéquate et d'autres dispositifs de sécurité spécifiquement conçus pour être utilisés avec un fil. Contrôlez la concentration de tous les composants selon les limites d'exposition définies qui ne doivent pas être dépassées.. Utilisez une ventilation d'évacuation lorsque vous chauffez le produit. Un équipement de contrôle des émissions dans l'air peut être nécessaire sur la base des exigences gouvernementales locales pour les polluants qui pénètrent l'atmosphère. Les émissions peuvent contenir des émanations métalliques, de la rosine et des composés organiques.

Protection personnelle :

Yeux : Lunettes de protection chimique. Masque anti-éclaboussure.

Respiratoire : Un respirateur purificateur d'air portant la marque CE et respectant les normes européennes ou approuvé équipé d'une cartouche de filtrage des émanations/poussières chimiques est conseillé dans certaines circonstances lorsque l'on s'attend à ce que les concentrations dans l'air soient élevées ou dépassent les limites d'exposition.

Peau : Gants résistant aux produits chimiques compatibles. Conseillez des gants jetables au nitrile ou d'autres gants chimiques. Des gants résistant à la chaleur pour les applications de fusion.

Autre : Veste de laboratoire, fontaine pour le lavage des yeux dans la zone de travail. Évitez d'utiliser des lentilles de contact dans les zones très enfumées.

de travail/d'hygiène Faites bien le ménage. Nettoyer rapidement les déversements. Une bonne hygiène personnelle est essentielle.

Évitez de manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Lavez bien vos mains au savon et à l'eau immédiatement après avoir quitté la zone de travail.

Respectez les pratiques standard du travail avec du plomb, si applicable.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base :

Apparence :	Fil de métal	Point d'ébullition :	Non déterminé
Odeur :	Inodore	Point de fusion :	Non applicable
Seuil d'odeur :	Non défini	taux d'évaporation :	Non applicable
Gravité spécifique :	Voir le tableau	pH:	Non applicable
Pression de vapeur :	Aucun information disponible	Solubilité dans l'eau:	Non soluble
Densité de vapeur :	(air = 1) Non applicable.	Coefficient de partition :	Non défini.
Densité relative :	Non défini	Inflammabilité :	Non applicable

Point d'éclair :	Non applicable	Méthode :	Non applicable
Température d'auto-inflammation :	Non applicable	Limites d'inflammation :	Limites non définies
Limites UEL/LEL :	Non applicable	Temp de décomposition :	Non applicable
Viscosité :	Non défini	Propriétés explosives :	Non applicable
Propriétés oxydantes :	Non défini.		

9.2 Autres Informations : Données ci-dessus pour la totalité du mélange.

SECTION 10. STABILITE ET REACTIVITE

- 10.1 Réactivité:** Stable.
- 10.2 Stabilité chimique:** Stable.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses:** Non défini.
- 10.4 Conditions à éviter :** Aucune connue
- 10.5 Matériaux incompatibles :** Evitez le contact avec des acides, des bases ou des agents oxydants.
- 10.6 Décomposition dangereuse / Combustion :** Des fumées d'oxyde toxiques dangereuses peuvent se former à des températures élevées. Émanations d'oxyde de métal.
- POLYMÉRISATION DANGEREUSE :** Ne polymérise pas.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les conséquences toxicologiques :

- | | |
|--|--|
| <u>Toxicité aiguë :</u> Non défini | <u>Mutagénéicité :</u> Non défini. |
| <u>Irritation :</u> Non défini | <u>Toxicité pour la reproduction:</u> Non défini. |
| <u>Caractère corrosif :</u> Non applicable
Aucune donnée disponible (non testé) | <u>Absence de données spécifiques :</u> |
| <u>Sensibilisation :</u> Non disponible | |
| <u>Toxicité par dose répétée :</u> Non défini. | |
| <u>Carcinogénéicité :</u> Non défini. | |
| <u>Voies d'entrée probables :</u> yeux (irritation) / peau (irritation ou sensibilisation) / inhalation (irritation/sensibilisation)
ingestion (peut être néfaste) | |
| <u>Interactions :</u> Aucune connue | |

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Une manipulation normale du métal solide n'est pas dangereuse. Peut entraîner une irritation ou une sensibilisation par la peau ou une inhalation.

Effets à retardement et immédiats et effets chroniques d'une exposition à court et long terme :

L'exposition aux fumées de rosine est connue pour entraîner un asthme professionnel. Une exposition à des émanations de plomb, le cas échéant, peut blesser par inhalation et ingestion. Les expositions régulières aux émanations de plomb,

le cas échéant, peuvent être éventuellement néfastes pour le développement du fœtus. Une exposition au plomb peut être toxique.

Informations du mélange par rapport à la substance : Aucune connue

Autres informations :

Carcinogénéicité : NTP : Non (Programme national de toxicité)
Liste OSHA: Non (Administration américaine de la sécurité et de la santé professionnelles)
 IARC Oui, le plomb et les composés du plomb font partie de la liste des carcinogènes possibles. (Agence International de recherche sur le cancer).

Cuivre - LD50 – intrapéritonéal, souris 3.5 mg/kg.

Argent – LD50 oral – rat > 5,000 mg/kg

Plomb – suspicion de toxicité pour la reproduction humaine. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée Toxicité pour la reproduction – rat – inhalation, oral / effets sur le nouveau né.

Cobalt : LD50 voie orale – rat- 6170mg/kg, LC50 Inhalation – rat- 10 mg/l 1 h

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Mélanges de produit non testés.

12.1 Toxicité : Aucune information disponible

12.2 Persistance et dégradabilité : Aucune information disponible

12.3 Potentiel d'accumulation biologique : Aucune information disponible

12.4 Mobilité dans les sols : Aucune information disponible

12.5 Résultats des évaluation PBT et vPvB : Aucune donnée disponible

12.6 Autres effets négatifs : Aucune information disponible pour le mélange. Évitez de jeter dans la nature.

Cuivre : toxique pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques, mortalité NOEC : daphnie 0,004 mg/l, 24h.

Plomb – toxicité pour les poissons – mortalité LOEC – truite arc-en-ciel – 1,19 mg/l – 96h. Très toxique pour les organismes aquatiques, peut provoquer

de effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique. Accumulation biologique – saumon argenté – 2 semaines

Facteur de concentration biologique (FCB) : 12. Poisson frais : 0,44 mg/l LC50 96h/ 1,32 mg/l LC50 96h/puce d'eau : 600 ug/l EC50 = 48h

Contient des substances dangereuses pour la vie aquatique à long terme.

SECTION 13. CONSIDERATION EN MATIERE DE REJET

13.1 Méthode de traitement des rejets :

Les restes d'alliage métallique ont habituellement une valeur. Contactez un collecteur commercial pour le recyclage. Jetez conformément aux réglementations environnementales. Mettez la substance dans des conteneurs et classez conformément aux réglementations applicables. Aucun traitement préalable sur site n'est conseillé. Ne jetez pas dans des égouts ou évacuation d'eau. Utilisez le même équipement de protection personnelle que l'utilisateur lorsqu'il manipule pour jeter.

RoHS (Restriction des substances dangereuses) : Respect de la norme RoHS 2 = (2011/65/EU) pour certains produits. Consultez le tableau des alliages pour les produits. Des normes RoHS supplémentaires sont données dans le tableau des alliages.

SECTION 14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Transportez conformément aux réglementations et obligations applicables.
 Non réglementé/non dangereux selon le Ministère des transports des Etats-Unis (US DOT).
 Non réglementé/non dangereux selon les obligations de transport internationales.

- 14.1 **Numéro NU** : Aucun
- 14.2 **Nom de l'expéditeur conformément aux Nations Unies:** Aucun
- 14.3 **Catégories de danger du transport :** Aucun
- 14.4 **Groupe d'emballages:** Aucun
- 14.5 **Dangers environnementaux :** Aucun
- Précautions spéciales pour l'utilisateur :** Aucun
- Transport en gros :** Non applicable

SECTION 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Cette fiche de données de sécurité respecte les exigences de la réglementation (CE) N° 1907/2006.

15.1 Réglementations/législation de sécurité, santé et environnement spécifiques à cette substance ou mélange :

Les informations de cette fiche de données de sécurité respectent les exigences de la Loi de sécurité et santé professionnelles américaine et les réglementations promulguées dans le cadre de celle-ci (29 CFR 1910.1200 ET. SEQ.).

Tous les ingrédients figurent dans la liste de l'inventaire USEPA TSCA.

Tous les ingrédients figurent dans la liste EINECS. Notez que la rosine a récemment été inscrite sur la liste des N'est plus un polymère, notification des nouvelles substances chimiques conformément à la directive 67/548/CEE.

La fiche de données de sécurité a été élaborée à l'aide de la directive CE 1907/2006 modifiée le 20 mai 2010 UE n° 453/2010 et des informations indiquées dans la réglementation CE N° 1272/2008 Réglementation CLP.

GHS = Système mondial harmonisé

CLP= Classification, étiquetage et emballage

Le produit ne contient pas de substances qui appauvrissent l'ozone et ne fait donc pas l'objet de la directive CE 2037/2000.

15.2 Évaluation de sécurité chimique : Non réalisée pour le mélange.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

NOTE : La Indium Corporation ne conseille pas, ne fabrique pas, ne vend pas et n'approuve pas ses produits pour une consommation humaine.

Classification en fonction des Directives de l'UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Phrases de risque :

- R20/22 Dangereux si inhalé et avalé (plomb)
- R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation ou contact avec la peau.
- R-36/37/38 Irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau.
- R33 Danger d'effets cumulatifs (plomb)

- R40 Preuve limitée d'effet cancérigène (plomb)
R48 Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée (plomb)
R61 Risques pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant (plomb)
R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique (plomb).
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique (plomb).

Phrases de sécurité :

- S20/21 Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ni fumer
S23 Ne pas respirer les fumées
S24/25 Éviter tout déversement et tout contact avec la peau et les yeux.
S27 Enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés
S28 Après un contact avec la peau, lavez immédiatement avec du savon et de l'eau
S36/37/39 Porter des vêtements et des gants de protection et se protéger les yeux et le visage.
S7 Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Date de révision : 6 FEVRIER 2015
Préparé par : Nancy Swarts, The Indium Corporation of America, nswarts@indium.com
Approuvé par: Nancy Swarts, The Indium Corporation of America

Les modifications apportées à cette FDS se sont basés sur les exigences de la directive UE N° 453/2010 du 20 mai 2010 relative à la directive CE N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (REACH).

Les informations et recommandations contenues dans la présente, d'après ce que sait et croit la Indium Corporation of America, sont exactes et fiables à la date de leur publication. La Indium Corporation of America n'assure ni ne garantit leur exactitude ou fiabilité et la Indium Corporation of America ne sera pas responsable d'une perte ou dommage découlant de l'utilisateur. Les informations et les recommandations sont proposées afin que l'utilisateur les prenne en compte et les examine et il relève de la responsabilité de l'utilisateur de décider si elles conviennent et suffisent à son usage particulier. Si l'acheteur remballe ce produit, il devra demander un conseil juridique afin de s'assurer que les informations nécessaires en matière de santé, sécurité et autres sont incluses dans le conteneur.